DLP 26-8-69 957937

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n°3 au bulletin du mois d'août 1969 — 25 août 1969

COLZA D'HIVER

DESINFECTION DES SEMENCES

La désinfection des semences de colza est une opération indispensable pour protéger les jeunes plantules des attaques d'Altises et de certaines maladies, telles que le Phoma et l'Alternaria.

Certains organismes stockeurs ou distributeurs procèdent eux-mêmes à la désinfection des semences. Aussi, est-il indispensable de lire attentivement les étiquettes avant de traiter les graines avec un fongicide, un insecticide ou un produit mixte.

PRODUITS POUVANT ETRE UTILISES :

1) CONTRE LES MALADIES

Les ORGANO-MERCURIQUES. Ils sont très actifs sur un grand nombre de champignons parasites des semences. Cependant, en raison de leur éventuelle action sur la faculté germinative, il est conseillé de procéder à l'enrobage des semences juste avant le semis.

Les Organo-mercuriques étant toxiques, ils devront être manipulés avec précaution. Travailler dans un local aéré et avec un appareil mélangeur fermant hermétiquement.

Le THIRAME, le DICHLONE, le MANEBE, le CAPTANE ou l'OXYQUINOLEATE DE CUIVRE.
Ces produits présentent l'avantage d'être peu toxiques et de ne pas altérer la faculté germinative des semences.

2) CONTRE LES INSECTES

Ce traitement permet de lutter contre la Petite Altise et la Grosse Altise. Il est d'une durée limitée (de l'ordre de 15 à 20 jours après le semis) et vise essentiellement à assurer la protection des toutes jeunes plantules.

Seul le LINDANE assure une efficacité suffisante contre ces insectes. Utiliser 45 grammes de matière active par kilo de semence d'une spécialité titrant au moins 75 % de Lindane pur.

Après la levée, les Altises peuvent causer de graves dommages. Aussi, nous conseillons de suivre attentivement les cultures et d'intervenir en cas de nécessité avec l'un des produits figurant sur la liste en votre possession.

50

.../...

Pour permettre une bonne adhérence du produit sur les graines, imprégner les semences avec 30 cc d'huile végétale par quintal. Réaliser cette opération 48 heures avant le semis afin d'éviter l'encrassement du semoir.

Signalons qu'il existe dans le commerce des produits mixtes (fongicides et insecticides).

DESHERBAGE CHIMIQUE DU COLZA

TRAITEMENT AVANT SEMIS

Le DIALLATE. Efficace sur Vulpin, Ray-grass, Folle avoine et certaines repousses de céréales, s'utilise à la dose de 1 kg 400 de matière active à l'hectare. Cette dose devra être légèrement augmentée si l'on craint la présence de Ray-grass.

Le Diallate étant assez volatil, il est indispensable d'enfouir le produit immédiatement après traitement par un hersage croisé.

Les semis pourront se faire immédiatement ou deux ou trois jours après l'application.

La TRIFLURALINE. Récente sur le marché, la Trifluraline permet de détruire de nombreuses graminées et un certain nombre de dicotylédones telles que : Mouron des oiseaux, Véronique, Chénopode, Coquelicot, Lamier, et Mouron des champs.

La Sanve, la Ravenelle, le Gaillet, la Matricaire sont plus ou moins résistants.

Ce produit étant très rapidement décomposé par la lumière, l'incorporer dans les premiers centimètres du sol dans le quart d'heure suivant le traitement. Appliquer la Trifluraline sur sol bien préparé à la dose de 1 kg 200 de matière active à l'hectare.

Suivre scrupuleusement les recommandations données par le fabricant.

TRAITEMENT APRES SEMIS

Le T.C.A. Efficace uniquement sur Vulpin, s'utilise à la dose de 5 à 7 kg de matière active à l'hectare. Traiter sur sol humide à partir du stade 2-3 feuilles du colza et avant tallage du Vulpin.

Le DALAPON. Le Dalapon a l'inconvénient de sensibiliser les colzas au froid. Aussi, convient-il de traiter le plus tôt possible entre le stade 2 feuilles et fin du stade rosette.

Bien que son action soit souvent lente à se manifester, il est très actif sur les graminées et repousses de céréales, quel que soit le stade végétatif de ces dernières.

Sa dose d'emploi est de 1,8 kg à 2,5 kg de matière active à l'hectare.

Pour l'ensemble de ces produits, la quantité de bouillie à utiliser ne devrait pas être inférieure à 400 litres à l'hectare.

-=-=-=-=-=-=-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER